

MON ANTICOAGULANT ORAL DIRECT (AOD)



Cette plaquette a été réalisée à visée informative pour les patients.
Pour toute(s) question(s), se référer à votre neurologue ou à votre
médecin traitant.

Pourquoi ce traitement et comment fonctionne-t'il ?

Suite à votre AVC, il vous a été prescrit un anticoagulant oral direct (AOD). Ce traitement a été introduit car vous avez une fibrillation auriculaire (ou atriale).

Il s'agit d'un trouble du rythme au niveau de votre cœur, c'est-à-dire que votre cœur bat de manière irrégulière. Cela peut causer la formation d'un caillot sanguin qui peut remonter jusqu'au cerveau, bloquer la circulation du sang et ainsi provoquer un AVC.



Ce médicament permet de fluidifier votre sang. Il évite donc la formation de ce caillot et prévient le risque de récurrence d'AVC.

Parmi les 3 AOD existant, le votre est coché dans la liste ci-dessous :

- Apixaban : ELIQUIS
- Rivaroxaban : XARELTO
- Dabigatran : PRADAXA

Comment le prendre ?

Les AOD sont des médicaments à prendre par voie orale, **tous les jours, à heure fixe**. En fonction de certains critères (âge, poids, l'état de votre rein), le dosage de votre médicament peut être modifié.

	Apixaban ELIQUIS	Rivaroxaban XARELTO	Dabigatran PRADAXA
Dosages existants	2.5 mg ou 5 mg	15 mg ou 20 mg	110 mg ou 150 mg
Posologie (quelque soit le dosage)	1 comprimé matin et soir	1 comprimé par jour	1 gélule matin et soir
Modalités de prise	En cas de besoin, l'ELIQUIS peut être écrasé et mélangé à de l'eau, du jus ou de la compote de pomme. A prendre pendant ou en dehors des repas.	En cas de besoin, le XARELTO peut être écrasé et mélangé à de l'eau ou de la compote de pomme. A prendre au cours des repas.	Attention, ne pas ouvrir la gélule car sinon il y a un risque de surdosage pouvant provoquer des saignements. A prendre pendant ou en dehors des repas.

Que faire en cas d'oubli de prise ?



Prendre correctement et régulièrement son traitement permet de limiter le risque de récurrence d'AVC.

- Pour l'ELIQUIS et le PRADAXA : par rapport à votre horaire habituel de prise :
 - si l'oubli est < 6 h : prenez votre médicament et poursuivez votre traitement de manière habituelle
 - si l'oubli est > 6h : ne prenez pas votre médicament, prenez la prise suivante comme habituellement SANS doubler la dose
- Pour le XARELTO :
 - si l'oubli est < 12h : prenez votre médicament et poursuivez votre traitement de manière habituelle
 - si l'oubli est > 12h : ne prenez pas votre médicament, prenez la prise suivante comme habituellement SANS doubler la dose

Potentiels effets indésirables

En raison de leur mode d'action, les AOD peuvent provoquer des saignements. Ces saignements peuvent être :

Visibles :

- Présence de "bleus" (hématomes)
- Saignements au niveau des gencives
- Saignements du nez
- Œil rouge
- Sang dans les urines ou dans les selles (voire selles noires)
- Vomissements sanglants
- Règles anormalement abondantes



Non visibles car il s'agit de saignements internes. Ils se manifestent par :

- Une fatigue inhabituelle
- Une pâleur
- Un essoufflement
- Des maux de tête inhabituels
- Des malaises



IMPORTANT!

En cas d'apparition inhabituelle d'un de ces signes : contacter votre médecin traitant et en cas d'urgence appeler le SAMU (numéro 15).



Surveillance de mon traitement

- La surveillance de votre traitement se fait par une prise de sang pour évaluer l'état du foie et du rein. Le rein joue un rôle dans l'élimination de votre médicament. Si celui-ci fonctionne moins bien, le médicament peut s'accumuler dans votre sang et être à l'origine d'un surdosage (risque de saignements). Selon les patients, cette prise de sang se fait tous les 3 mois, 6 mois ou 1 an.
- Signalez à tout professionnel de santé que vous prenez un anticoagulant (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, podologues, kinésithérapeutes...). Il est important de garder sur vous la carte de surveillance, présente dans la boîte de votre médicament.
- Consultez votre médecin traitant en cas de :
 - déshydratation : fièvre, diarrhées, vomissements
 - ajout d'un nouveau traitement : pour vérifier que celui-ci n'interagit pas avec votre anticoagulant ou ne joue pas sur l'état de votre rein
 - toute situation qui pourrait perturber l'équilibre de votre traitement
- Précautions à prendre :
 - Eviter les sports ou activités violentes
 - Limiter le risque de chute
 - Conserver les comprimés dans leur emballage d'origine pour éviter toute confusion avec d'autres médicaments



Interactions

Certains médicaments peuvent interférer avec votre anticoagulant. Avant de prendre un nouveau médicament sans ordonnance, mais aussi des produits à base de plantes, avertissez votre pharmacien que vous prenez un anticoagulant, pour qu'il vous conseille un médicament qui n'interagisse pas avec celui-ci.

Voici, quelques exemples de substances pouvant interagir avec votre traitement, en diminuant son effet (risque d'apparition d'un caillot sanguin) ou en l'augmentant (risque de saignements) :

- les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) : ibuprofène (ADVIL, NUROFEN, SPIFEN...), diclofénac (FLECTOR, VOLTARENE...), kétoprofène (BI PROFENID, KETUM...)...
- l'aspirine
- le millepertuis (présent dans certains compléments alimentaires, tisanes, huiles végétales), le jus de pamplemousse

En cas de questions, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

